

INDEX ANALYTIQUE

-A-

Accès

- Droit de nature purement personnelle, 51
- Remplacement de la terminologie, 1, 5-10, 86
 - Définition abrogée, 4
 - Dispositions transitoires, 98-100

Voir aussi Ordonnance de contact, Ordonnance parentale

Acte introductif d'instance

- Déclaration des parties, 28
- Déclaration du conseiller juridique, 30

Action en divorce

- Compétence
 - Exclusive, 22
 - Introduction d'une instance devant deux tribunaux à des dates différentes, 22
 - Introduction d'une instance devant deux tribunaux à la même date, 22-24

Possibilités de réconciliation, 14, 29, 31

Alberta, 6, 8

Appel, 97

Arbitrage, 15

- Québec, 16
- Religieux, 16

Australie, 10

Autorité parentale, 10, 11, 37, 38, 46, 49, 56, 59, 65, 82, 84-88, 104

Voir aussi Responsabilité décisionnelle

Avocat

Devoirs et obligations, 14, 29

Voir aussi Conseiller juridique

-B-

Beau-parent, 4, 58

Enfant à charge, 3, 4

Voir aussi Parent *in loco parentis*

-C-

Changement de circonstances

Déménagement important, 96

Déménagement important interdit, 96

Entrée en vigueur de la nouvelle Loi, 100

Maladie, 95

Voir aussi Ordonnance modificative

Changement de résidence, 11-13, 67

Définition, 63

Dispositions transitoires, 100

Obligations de plein droit, 13, 62, 63, 68

Personne bénéficiant de contacts, 63, 65

– Obligation d’aviser d’un changement d’importance, 80

- Délai d’avis, 80

- Demande d’être relevé, 80

- Forme réglementaire, 80

– Obligation d’aviser d’un changement de peu d’importance, 79

- Délai raisonnable, 80

Personne bénéficiant de temps parental ou de responsabilités décisionnelles, 62

– Obligation d’aviser, 12, 64-68

- Avis, 68

- Délai raisonnable, 68

- Demande d’être relevé, 68

Voir aussi Déménagement, Déménagement important, Relocalisation

Charte canadienne des droits et libertés, 33

Code civil du Bas-Canada, 38

Code civil du Québec, 10, 16, 37-39, 47, 60, 65, 79, 82, 84, 85, 92, 102

Code criminel

Obligation de dénoncer toute ordonnance ou promesse ou tout engagement, 33

Code de procédure civile, 14, 29, 32, 55, 61

Collusion, 34, 35

Colombie-Britannique, 6, 41, 83

Communication

Ordonnance parentale, 36, 37, 60, 85, 88

Compétence

Action en divorce

– Introduction d’une instance devant deux tribunaux à des dates différentes, 22

- Introduction d’une instance devant deux tribunaux à la même date, 22, 23
 - Demande d’ordonnance modificative, 24, 25, 91, 93
 - Litispendance, 22
 - Ordonnance de contact, 24, 25, 90-92
 - Ordonnance parentale
 - Demande d’une personne autre qu’un époux, 54
 - Condition préliminaire, 55, 56
 - Ordonnance modificative, 91
 - Ratione personæ*, 23, 24
 - Renvoi de l’affaire, 24
 - Demande d’ordonnance parentale, 24
 - Demande modificative d’ordonnance parentale, 24, 25, 91
 - Retrait ou rétention d’un enfant, 25
 - Validité constitutionnelle, 54
- Conduite antérieure**, 43, 44
- Facteurs pertinents, 44, 47
 - Déménagement important, 75
 - Intérêt de l’enfant, 43, 44
 - Ordonnance modificative, 96
- Conseiller juridique**
- Obligations, 1, 13, 26, 29-31
 - Déclaration d’attestation de conformité, 30, 31
- Consentement à jugement**
- Voir* Plan parental
- Contact**
- Voir* Ordonnance de contact
- D-**
- Décision arbitrale**
- Voir* Arbitrage
- Décision d’importance**, 85, 86, 99, 100
- Voir aussi* Décision quotidienne, Responsabilité décisionnelle
- Décision quotidienne**, 37, 59, 69, 77, 85, 86, 88, 99, 100
- Voir aussi* Décision d’importance, Responsabilité décisionnelle, Temps parental
- Déclaration**
- Acte introductif d’instance (attestation), 28, 30
- Définition**
- A contrario*
- Changement de résidence, 63
- Abrogée
- Accès, 4
 - Époux, 35
 - Garde, 4
- Inchangée
- Enfant à charge, 3
- Modifiée
- Collusion, 34

- Nouvelle
- Déménagement important, 12, 63, 69
 - Époux, 35
 - Mécanisme de règlement de différends familiaux, 13
 - Membre de la famille, 17
 - Ordonnance civile de protection, 32
 - Ordonnance de contact, 5
 - Ordonnance parentale, 5
 - Plan parental, 5, 87
 - Responsabilité décisionnelle, 10, 81
 - Temps parental, 5, 36, 37
 - Violence familiale, 16
- Déménagement**, 11, 13, 62, 63
- Mineur, 63, 64, 67
 - Absence de définition, 63
 - Obligation d’aviser, 63, 67, 68
 - Obligation en vertu de la Loi actuelle, 11
- Voir aussi* Changement de résidence, Déménagement important, Relocalisation
- Déménagement important**, 2, 11, 13
- Application, 13
 - Autorisation judiciaire, 13, 70, 71, 88
 - Facteurs à considérer, 71-75
 - Facteurs à ne pas considérer, 75, 76
- Changement dans la situation de l’enfant, 96
- Conditions, 70
- Définition, 12, 63, 69
- Fardeau de la preuve, 76-78
- Cas de non-respect de l’ordonnance ou entente initiale, 78
 - Matière provisoire, 78
 - Temps parental exclusif, 76-78
 - Temps parental essentiellement équivalent, 76, 78
- Frais lié à l’exercice du temps parental, 79
- Interdiction, 13, 88, 96
- Obligation d’aviser, 63, 65, 69, 70
- Délai prescrit, 68, 69
 - Demande d’être relevé, 69
- Opposition, 70, 71
- Absence, 66
- Formulaire réglementaire, 71
- Voir aussi* Changement de résidence, Déménagement, Relocalisation
- Dispositions transitoires**, 97-101
- Actions engagées avant l’entrée en vigueur, 98
 - Changement dans la situation de l’enfant, 100

- Équivalences des ordonnances, 100
- Accès
 - Ex-époux, 98, 100
 - Tiers, 99, 100
 - Garde, 98, 100
- Modification d'ordonnances déjà rendues, 101
- Relocalisation, 100
- Divorce**
- Effet, 35
 - Prise d'effet, 35
 - Validité au Canada, 35
- Droit aux renseignements,**
87
- Droit d'accès**
- Voir* Accès
- E-**
- Enfant**
- Bien-être, 10, 39, 40, 47, 81, 87, 106
 - Changement dans la situation
 - Déménagement important, 63, 96
 - Déménagement important interdit, 96
 - Entrée en vigueur de la nouvelle loi, 100
 - Maladie, 95
 - Droits, 101-103
 - Exposition à la violence, 18, 42
 - Conséquences sur le développement, 18-22
 - Syndrome de stress post-traumatique, 18, 19
 - Impact du conflit entre les parents, 106
 - Résidence habituelle, 23
 - Sécurité, 39, 40, 47
- Voir aussi* Enfant à charge, Intérêt de l'enfant, Obligation alimentaire au profit d'un enfant
- Enfant à charge**
- Définition, 3
 - Enfant considéré comme un enfant à charge, 3, 4, 52
 - Enlèvement, 25
 - Obligations des parties à l'égard d'un, 27
 - Retrait ou rétention, 25
 - Interdiction de retrait, 81, 89
- Voir aussi* Enfant, Intérêt de l'enfant, Obligation alimentaire au profit d'un enfant
- Enlèvement d'enfant,** 23
- Ordonnance de retour, 25
- Époux**
- Définition, 35
- Voir aussi* Obligation alimentaire au profit d'un époux, Parent *in loco parentis*, Partie à l'instance

-F-**Famille**

D'accueil, 50-52

Élargie, 4, 89

Immédiate, 51

Recomposée, 4, 49, 52

Voir aussi Grand-parent,
Membre de la famille,
Parent *in loco parentis*, Per-
sonne autre qu'un époux

Formulaire réglementaire,
2Opposition au déménage-
ment important, 70, 71

Nouvelle-Écosse, 8

-G-**Garde, 33, 38, 40, 45, 82**Compétence de la Cour du
Québec, 55, 56, 90Demande présentée par une
personne autre qu'un
époux– Revue jurisprudentielle,
50Intérêt de l'enfant, 40, 41,
60– Principe d'interprétation
et processus analytique,
60

Ordre public, 88

Plan parental, 87, 88

Remplacement de la termi-
nologie, 1, 5-10, 24, 48,
54, 86

– Définition abrogée, 4

– Dispositions transitoires,
98-100*Voir aussi* Ordonnance paren-
tale, Temps parental**Garde partagée, 76**Absence de présomption,
45-47**Grand-parent, 39, 50-52, 89,**
92, 98*Voir aussi* Ordonnance de
contact, Personne autre
qu'un époux**-I-****Île-du-Prince-Édouard, 6,**
44, 83***In loco parentis****Voir* Parent *in loco parentis***Intention de tenir lieu de
parent, 52-54****Intérêt de l'enfant, 1, 38**Conduite antérieure, 43, 44,
47Déménagement important,
71

– Facteurs, 72-75

– Fardeau de la preuve,
76-78Détermination du meilleur
intérêt, 39, 60– Considération première,
39, 47

- Facteurs à considérer, 39-41, 47
 - Violence familiale, 41, 42, 47
- Maximisation des contacts, 45-47
- Obligation des parties, 27, 28
- Principe du maximum de temps parental, 45-47
- Principe général applicable à toute ordonnance, 38, 61
- Ordonnance de contact, 38, 60
- Ordonnance parentale, 38, 47, 60

-L-

Lien parental, 4

Lignes directrices, 34, 58, 59, 96

Litispendance, 22

Voir aussi Compétence

Loi modifiant la Loi sur le divorce (Loi C-16), 1, 2, 13, 17, 24, 73-75, 92, 97, 101

Loi sur le divorce

Dispositions abrogées, 4, 13, 29, 35, 92, 97

Dispositions ajoutées, 1, 2, 5, 10-17, 22, 24-33, 36-49, 53, 54, 58, 61, 62, 64, 70, 79, 82, 87, 89, 93, 97, 98, 100, 101

Dispositions inchangées, 2, 3, 34, 35, 95-97

Dispositions modifiées, 1, 2, 22-24, 29, 30, 34, 38, 43, 45, 48, 57, 60, 92, 93, 95, 97

Dispositions transitoires, 2, 97-101

– Équivalences, 100

Présomption de validité constitutionnelle, 54

Loi sur le divorce, la Loi d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales, la Loi sur la saisie-arrêt et la distraction de pensions, projet de loi modificatif (projet de loi C-78), 4, 45, 46

Loi sur les aspects civils de l'enlèvement international et interprovincial d'enfants, 23, 26, 85

-M-

Maladie

Enfant majeur, 3

Phase terminale, 95

Manitoba, 6, 16, 82

Matière provisoire, 60, 78, 87

Mécanisme de règlement des différends familiaux, 1

Application, 13

Définition, 13
 Obligation des parties à l'instance, 27
 Obligation du conseiller juridique, 13, 30
 Ordonnance parentale, 61, 88

Membre de la famille

Violence familiale, 17

Modes alternatifs de règlements des différends, 14

Voir aussi Arbitrage, Mécanisme de règlements des différends familiaux

-N-

Notaire, 29

Voir aussi Conseiller juridique

Nouveau-Brunswick, 6, 44, 53

Nouvelle-Écosse, 6-8, 83

Nunavut, 5, 6, 17

-O-

Obligation alimentaire, 2

Enfant à charge, 58, 95
 Époux, 95

Voir aussi Ordonnance alimentaire au profit d'un enfant, Ordonnance alimentaire au profit d'un époux

Ontario, 6, 16, 27, 51, 83, 104

Ordonnance alimentaire au profit d'un enfant, 35

Lignes directrices, 96
 Ordonnance modificative, 93, 95
 – Priorité aux aliments pour enfants, 96
 Tiers, 58

Ordonnance alimentaire au profit d'un époux, 35

Ordonnance modificative, 95, 97

Ordonnance civile de protection, 31

Définition, 32
 Québec, 32

Ordonnance de contact

Application
 – Tierce partie, 38, 89
 Compétence du tribunal, 24, 25, 90-92
 Condition préalable, 90-92
 Définition, 5
 Demande
 – Autorisation préalable du tribunal, 89, 90
 Déménagement important, 12, 13, 65
 Dispositions transitoires, 99, 100
 Grands-parents, 92
 Intérêt de l'enfant, 38, 43, 60, 61
 – Examen de la conduite antérieure, 43

- Ordonnance modificative, 93, 94
- Facteurs, 95
- Plan parental, 87
- Relocalisation
- Obligation d’aviser du changement de lieu de résidence, 63-69, 79-81
- Voir aussi* Personne autre qu’un époux
- Ordonnance de retour**, 25, 76
- Ordonnance de supervision**, 81
- Ordonnance modificative**, 92-95
- Compétence du tribunal, 25, 91, 93
 - Renvoi, 24, 25, 91
 - Conditions, 94
 - Conduite antérieure, 96
 - Facteurs, 95
 - Changement dans la situation de l’enfant, 95
 - Déménagement important, 96
 - Maladie, 95
- Ordonnance alimentaire, 93, 95-97
- Application des lignes directrices, 96
 - Priorité aux aliments pour enfants, 96
- Ordonnance de contact, 93, 94
- Ordonnance parentale, 93, 94
- Principe de maximisation des contacts, 97
- Recours autonome d’un tiers, 93
- Autorisation du tribunal, 93, 94
- Ordonnance parentale**, 1, 36, 37
- Compétence du tribunal, 23, 24, 91
 - Conditions, 61
 - Contenu, 36, 59, 88
 - Définition, 5
 - Durée de validité, 61
 - Intérêt de l’enfant, 38, 47, 60
 - Ordonnance modificative, 93, 94
 - Facteurs, 95
 - Personne autre qu’un époux, 48, 52-58
 - Ordonnance modificative, 93
 - Permission du tribunal, 54-58
 - Pouvoirs du tribunal, 36, 48
 - Provisoire, 60
- Voir aussi* Intérêt de l’enfant, Ordonnance modificative, Personne autre qu’un époux, Plan parental, Responsabilité décisionnelle, Temps parental

-P-**Parent *in loco parentis***

- Droits, 4
- Nature du lien, 3
 - Intention, 4
- Obligations envers l'enfant, 4, 58
- Personne non mariée, 48, 52

Parent non marié, 48, 52**Partie à l'instance**

- Obligations, 26-28, 33
 - Déclaration d'attestation de connaissance, 28

Pays-Bas, 10**Pension alimentaire**

- Voir* Ordonnance alimentaire au profit d'un enfant, Ordonnance alimentaire au profit d'un époux

Personne autre qu'un époux

- Catégories, 48, 52
- Demande de garde ou d'accès
 - Autorisation du tribunal, 50
- Obligation alimentaire, 58
- Ordonnance de contact, 38, 89

Ordonnance parentale, 48

- Autorisation du tribunal, 57
 - Ordonnance modificative, 93
 - Test jurisprudentiel, 57
- Compétence du tribunal, 54-56
- Ordonnance modificative
 - Autorisation du tribunal, 93
 - Recours autonome, 93
- Recours concomitant, 56, 57

Plan parental, 87-89

- À l'étranger, 10, 88
- Définition, 5, 87
- Gouvernement fédéral, 10
 - Aide-mémoire, 10
- Objectif, 88
- Pouvoir discrétionnaire du tribunal, 88
- Provinces canadiennes, 6-9, 88

Voir aussi Ordonnance parentale

Priorité aux aliments pour enfants, 96**-Q-****Québec, 6, 8**

- Arbitrage
 - Interdiction en matière familiale, 16

Autorité parentale, 10, 85
 – Conjointe, 65, 82
 Enfant
 – Déplacement ou non-retour, 23
 – Droits fondamentaux, 102
 – Grands-parents, 92
 – Intérêt, 60
 Institution d'un tribunal unifié en matière familiale, 103-107
 Médiation
 – Suspension d'instance, 61
 Ordonnance de protection (injonction), 32
 Triparentalité, 48

-R-

Réconciliation des époux,
 14, 29, 31, 34, 35

Réforme

Actualisation de la terminologie, 1, 5, 6, 10
 Objectif, 1

Règlement de procédure de la Cour supérieure en matière familiale

Obligation de dénonciation, 33

Relocalisation

Nouveaux régimes obligatoires, 13, 62, 64
 – Dispositions transitoires, 100

– Obligations de plein droit, 13, 62, 63

Voir aussi Changement de résidence, Déménagement, Déménagement important

Remariage religieux

Voir Suppression des obstacles au remariage religieux

Renseignements

Droit aux, 87
 Obligations des parties, 27, 2
 Obligatoires, 33

Résidence

Voir Changement de résidence, Déménagement, Déménagement important, Relocalisation, Résidence habituelle

Résidence habituelle

Compétence du tribunal, 23-25, 91

Responsabilité décisionnelle, 1, 5, 6, 10

Application, 11
 Attribution par le tribunal, 36, 37, 81, 82
 – Discretion judiciaire, 37, 82
 Attributs, 37
 Conjointe, 82, 83
 Convention de La Haye, 10, 11
 Définition, 10, 81

- Désaccord entre les parents, 84
- Dispositions transitoires, 98-100
- Droit aux renseignements, 87
- Intérêt de l'enfant, 27, 28, 57, 61
- Conduite antérieure, 43, 47, 75
- Ordonnance parentale, 36, 37, 48, 59, 88
- Relocalisation
- Obligation d'aviser du changement de lieu de résidence, 64, 67, 68
- Obligation d'aviser du déménagement important, 63, 65, 69
- Tiers, 55-57
- Voir aussi* Décision d'importance, Décision quotidienne, Ordonnance parentale, Temps parental
- Responsabilité parentale**, 11, 49
- Retrait ou rétention d'un enfant à charge**, 25
- Compétence du tribunal, 25
- Renvoi, 26
- Interdiction de retrait, 81, 89
- Ordonnance de retour, 25
- Rôle parental**, 1, 5, 45
- S-**
- Saskatchewan**, 6, 16, 82, 83, 84
- Special Joint Committee on Child Custody and Access***, 89, 101, 102, 104, 106, 107
- Supervision**, 81, 89, 92
- Voir aussi* Ordonnance parentale
- Suppression des obstacles au remariage religieux**, 97
- T-**
- Temps parental**, 1, 6
- Critères à apprécier, 60
- Définition, 5, 36, 37
- Dispositions transitoires, 98-100
- Droit aux renseignements, 87
- Exclusif, 76-78
- Exercice des décisions quotidiennes, 37, 59, 85, 86
- Frais relié à l'exercice du, 79
- Intérêt de l'enfant, 27, 45-47, 60, 61
- Examen de la conduite antérieure, 43, 47
- Ordonnance modificative, 94
- Ordonnance parentale, 36, 37, 48, 59, 88
- Partage, 76-78, 86
- Personne autre qu'un époux, 48, 52-54, 56, 57, 90, 93

- Principe de la maximisation des contacts, 45-47
- Absence de présomption de garde partagée, 45-47
- Relocalisation
- Obligation d’aviser du changement de lieu de résidence, 62, 64, 67, 68
 - Obligation d’aviser du déménagement important, 63, 65, 69
- Supervision, 81, 89
- Voir aussi* Ordonnance parentale
- Terminologie**
- À l’étranger, 10
 - Gouvernement canadien, 10
 - Provinces canadiennes, 6-9
 - Réforme, 1, 5, 6
- Terre-Neuve-et-Labrador**, 6
- Territoires du Nord-Ouest**, 5, 6, 17
- Tiers**
- Voir* Personne autre qu’un époux
- Transfert de l’enfant**, 81, 89, 92
- Voir aussi* Ordonnance parentale
- Tribunal**
- Discretion judiciaire, 23, 37, 42, 43, 55, 59, 76, 78, 82, 88
 - Obligations, 26, 31-33, 35
 - Possibilité de réconciliation, 34
 - Refus de collusion, 34
 - Recommandation d’unification en matière familiale, 103-107
 - Renvoi d’actions, 24-26-91
- Voir aussi* Compétence
- Tribunal religieux**, 15, 16
- Triparentalité**, 38, 48, 49, 52
- V-**
- Violence conjugale**, 18, 21
- Voir aussi* Violence familiale
- Violence familiale**, 1, 16, 62, 68
- Définition, 16
 - Impact sur l’enfant, 16, 18-22, 42
 - Conséquences sur le développement, 18-22
 - Syndrome de stress post-traumatique, 18, 19
 - Meilleur intérêt de l’enfant, 39, 47
 - Facteurs à considérer, 40-42
 - Membre de la famille, 17
 - Ordonnance civile de protection, 32, 33
 - Risque, 68, 69, 80
- Y-**
- Yukon**, 6